



# Le nouveau programme d'économie-droit en baccalauréat professionnel tertiaire

publié le 07/09/2011

Jean Claude Billiet IGEN du groupe Économie-gestion

## Descriptif :

Pourquoi des nouveaux programmes ?

Finalement, comment faire travailler l'élève sur des notions d'économie et de droit durant les cours ?

Le **nouveau programme d'économie-droit** des baccalauréats professionnels tertiaires est en application depuis la rentrée 2010, en classe de seconde. L'**objectif** n'était pas d'aboutir simplement au remaniement des contenus, mais d'**opérer un changement radical**, aussi bien **au plan didactique** qu'**au plan pédagogique** et de **revisiter cet enseignement** dans ses finalités, ses contenus, sa mise en œuvre, en relation avec les perspectives qui s'offrent aujourd'hui dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle...

## Document joint



[Le nouveau programme d'économie-droit des baccalauréats professionnels tertiaires](#) (PDF de 46.2 ko)

Jean Claude Billiet

IGEN du groupe Économie-gestion



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.